

Troisième degré de transition enseignement général 5^e et 6^e années (avec immersion en neerlandais)

	I ^{1(*)} Éco Anglais	II ^{1(*)} Latin Anglais	III ^{1(*)} Latin Grec	IV ^{1(*)} Latin Math	VII ^{1(*)} Math Anglais	IX ^{1(*)} Histoire Anglais
Formation commune						
Religion catholique	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	4
Géographie	2	2	2	2	2	2
Éducation physique	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle en langues modernes						
Langue moderne I : Néerlandais	4	4	4	4	4	4
Langue moderne II : Anglais	4	4		4	4	4
Langue moderne III : Anglais ^{2(*)}			4			
Formation optionnelle obligatoire						
Mathématique	4	4	4	6	6	4
Sciences	3	3	3	3	3	3
Latin		4	4	4		
Grec			4			
Sciences économiques	4					
Activités complémentaires obligatoires						
Français : expression orale et/ou écrite						2
Histoire de l'art ^{4(*)}						2
Langue moderne : Allemand ou Espagnol ^{3(*)}					2	
Activités complémentaires facultatives						
Langue moderne : Allemand ou Espagnol ^{3(*)}	2	2				
Math : préparation aux études supérieures (ou remédiation)				1	1	
Total	33	33	35	34	32	33

- (*) Ces options sont proposées avec (ou sans - voir page précédente) immersion néerlandais. Elles peuvent donc être choisies par les élèves qui ont suivi un enseignement en immersion néerlandais au 2^{ème} degré et qui souhaitent le poursuivre dans les mêmes filières au 3^{ème} degré. Dans ce cas, les cours de géographie, de sciences et de néerlandais sont dispensés en langue néerlandaise. Si, faute de moyens, les options *Latin-Math en immersion*, *Latin-grec en immersion* et *Math-anglais en immersion* ne sont pas organisées, les élèves seront invités à faire le choix d'une autre option.
- (*) Les élèves qui choisissent l'option IV, ont un cours de Langue moderne II ou III selon qu'ils ont suivi ou pas de l'anglais Langue moderne II au 2^e Degré.
- (*) Ce cours d'allemand est organisé dans la mesure où le nombre d'élèves le choisissant est suffisant et en fonction des moyens disponibles.
- (*) Le cours d'histoire de l'art est organisé en fonction des moyens disponibles à raison d'une ou deux heures par semaine.